

MINISTERE DE L'ENTRENARIAT
NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Bulletin Trimestriel sur le Marché du Travail :
2^{ème} Trimestre 2021, numéro 002

Août 2021

Sommaire

En bref.....	3
1. Analyse de quelques indicateurs économiques :	4
1.1 Indice Harmonisé des prix à la consommation :	4
1.2. Les nouvelles créations d'entreprises	7
2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail	8
2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :	8
2.1.1 Les créations d'emplois	8
2.1.1.3 Les pertes d'emplois :	10
2.2. Les offres et les demandes d'emploi	11
2.3. Le dialogue social :	13

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1: Variation du taux d'inflation au 2ème trimestre de 2020 et 2021	4
Tableau 2: Évolution des indices trimestriels	4
Tableau 3: Taux d'inflation annuel moyen	5
Tableau 4: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre.....	7
Tableau 5: Récapitulatif des emplois créés aux deuxièmes trimestres 2020 et 2021	8
Tableau 6: Répartition des agents recrutés par branche d'activités	9
Tableau 7: Répartition des pertes d'emplois selon le motif d'Avril à Juin 2021	10
Tableau 8: Répartition des pertes d'emploi selon les motifs et par trimestre	10
Tableau 9: Demandes d'emploi enregistré au cours du 1er trimestre 2021 par région selon le sexe.....	11
Tableau 10: Offres d'emploi enregistré au cours du 1er trimestre 2021 par région	12
Tableau 11: Placements effectués au cours du 1er trimestre 2021 par région selon le sexe....	12
Tableau 12: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région	13
Tableau 13: Evolution des litiges individuels entre le 1er et le 2ème trimestre 2021.....	13
Graphique 1: Evolution de l'indice global moyen du 2e trimestre 2020 au 2e trimestre 2021 ..	5
Graphique 2: Evolution du taux d'inflation annuel moyen	6

En bref

- ✓ Au deuxième trimestre 2021 l'indice global a augmenté de 2,4%, en un an le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 4,7% par rapport au même trimestre l'année précédente.
- ✓ Au deuxième trimestre 2021, il y a eu plus de création d'entreprises qu'au premier trimestre 2021, 5785 contre 4571 entreprise (1214 ; 26,55%). Un peu moins de la moitié des entreprises ont été créés dans la branche d'activités « commerce générale » pendant que plus d'un tiers se trouve au niveau des entreprises prestataires de services.
- ✓ La branche fabrication occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 3,02% des entreprises créées.
- ✓ Les créations d'emplois, enregistrées par l'Observatoire Nationale de l'Emploi et de la Formation ont augmenté de 119,43% au deuxième trimestre 2021. Cette augmentation ne concerne que les emplois publics avec un taux de 100%
- ✓ Au deuxième trimestre **2021** ; **436** demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont été enregistrées par la Direction Nationale du Travail (DNT), 12,38% de ces demandes sont liées à la compression ou fin d'activités, parmi lesquelles 20,37% proviennent du District de Bamako.
- ✓ Au cours du deuxième trimestre 2021, au total **798** demandes d'emplois ont été enregistrées contre **685** offres d'emplois et **510** placements.
- ✓ La Direction Nationale du Travail a enregistré **309** litiges individuels au deuxième trimestre 2021. Parmi ces litiges, **204** (environ 61,01 %) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, **98** transmis au Tribunal du Travail et **07** litiges est en instance.

1. Analyse de quelques indicateurs économiques :

1.1 Indice Harmonisé des prix à la consommation :

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert de calcul du taux d'inflation. Ainsi ce taux peut être utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre employeurs et employés dans le cadre de maintien du pouvoir d'achat.

Tableau 1: Variation du taux d'inflation au 2ème trimestre de 2020 et 2021

		2ème trim 2020	1er trim 2021	2ème trim 2021	Variation trimestrielle	Variation trimestrielle en glissement annuel
INDICE GLOBAL	10 000	99,4	101,6	104,1	2,4	4,7
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5 847	98,5	101,2	104,6	3,3	6,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	78	104,4	105,6	111,0	5,1	6,2
Articles d'habillement et chaussures	557	106,8	106,3	107,4	1,1	0,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	951	106,5	104,8	106,7	1,8	0,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	362	111,2	108,8	110,6	1,6	-0,5
Santé	307	109,6	119,2	121,1	1,6	10,5
Transports	879	96,6	94,8	98,4	3,8	1,9
Communication	487	77,9	83,8	82,1	-2,0	5,5
Loisirs et culture	151	106,2	125,7	138,1	9,9	30,0
Enseignement	65	108,1	108,1	113,0	4,5	4,5
Restaurants et Hôtels	60	101,1	103,7	104,0	0,3	2,8
Biens et services divers	256	108,4	112,9	112,4	-0,5	3,7

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Au deuxième trimestre 2021 l'indice global a augmenté de 2,4%, en un an le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 4,7% par rapport au même trimestre l'année précédente. Cette augmentation est due en grande partie aux fonctions suivantes :

- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (6,2%)
- Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants (6,2%)
- Santé (10,5%)
- Loisirs et Culture (30,0%)
- Communication (5,5%)
- Enseignement (4,5%)
- Biens et services divers (3,7%)

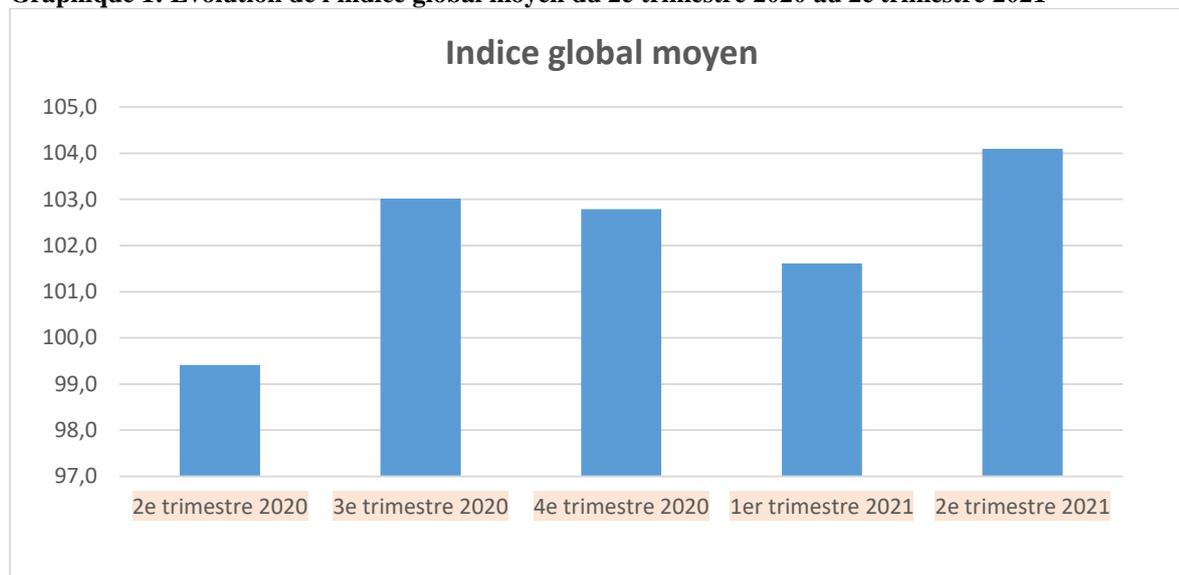
Tableau 2: Évolution des indices trimestriels

Mois	Indice global moyen
2e trimestre 2020	99,4
3e trimestre 2020	103,0
4e trimestre 2020	102,8
1er trimestre 2021	101,6
2e trimestre 2021	104,1

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Au cours de l'année 2020 l'indice trimestriel a connu une hausse légère et se situe à 102,8 ; atteint son maximum au 2^e trimestre de l'année 2021 soit 104,1.

Graphique 1: Evolution de l'indice global moyen du 2e trimestre 2020 au 2e trimestre 2021



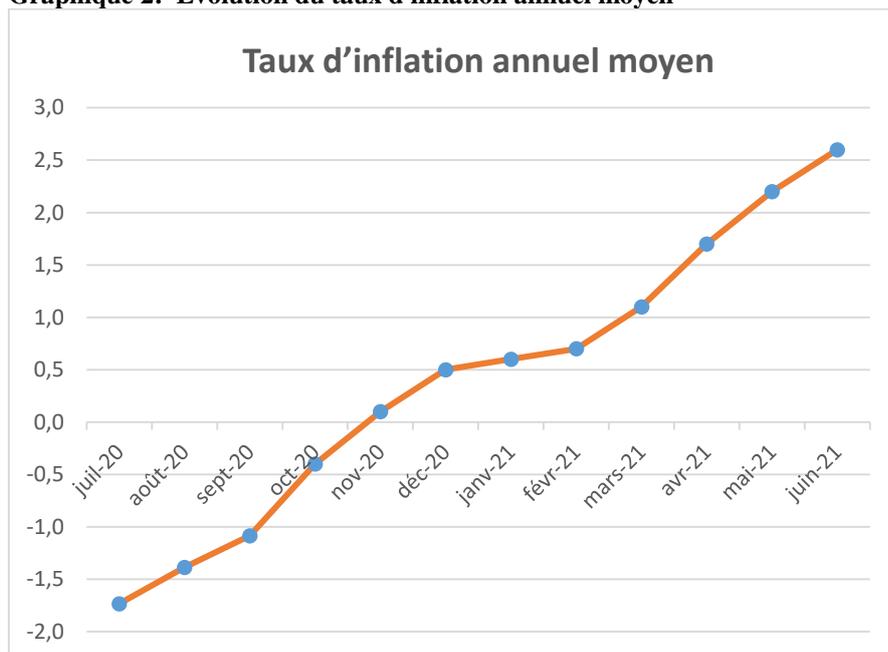
❖ Évolution du taux d'inflation annuel moyen

Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les 8 États membres de l'UEMOA.

Tableau 3: Taux d'inflation annuel moyen

Mois	Taux d'inflation annuel moyen
juil-20	-1,7
août-20	-1,4
sept-20	-1,1
oct-20	-0,4
nov-20	0,1
déc-20	0,5
janv-21	0,6
févr-21	0,7
mars-21	1,1
avr-21	1,7
mai-21	2,2
juin-21	2,6

Graphique 2: Evolution du taux d'inflation annuel moyen



Source : INSTAT/ IHPC base 2014

Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali a connu une progression vertigineuse durant ces douze derniers mois. Ainsi il est passé de (-1,7%) en juillet 2020 à (2,6%) au mois de juin 2021, en dessous de la norme communautaire (3%) de l'UEMOA. De ce fait, les prix sont jugés stables.

1.2. Les nouvelles créations d'entreprises

Tableau 4: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre

Branche d'activités	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème}
	2021	trimestre 2021
Activités à caractère collectif ou personnel	1	0
Activités connexes à l'intermédiation financière	2	5
Activités de fabrication	136	175
Activités de loisirs, culturelles et sportives	7	3
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	27	32
Activités d'administration publique	2	8
Activités extractives, minière	2	4
Activités immobilières	17	25
Agriculture, chasse et activités de service connexes	17	22
Assainissement, Ramassage d'ordures	12	11
Assistance sociale et santé	3	12
Autres activités commerciales	13	7
Commerce, Commerce général	1993	2484
Communication	7	19
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	85	117
Education, Formation, Recherche	10	15
Enseignement	8	19
Extraction de pétrole brut et de gaz ; act. de service conn. à l'extraction	2	3
Décharge des déchets et assainissement des eaux usées, activ.Similaires	2	0
Fabrication d'autres équipements de transport	1	1
Gardiennage, sécurité	2	9
Hôtels et restaurants	9	21
Location de machines	1	0
Pêche, pisciculture, aquaculture, abatage et activités connexes	2	0
Prestations de services	2170	2706
Recherche et Exploitation Minière	6	24
Santé et action sociale	4	16
Transports terrestres ; transports par pipelines	2	0
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	15	33
Vente au détail, ex. véhicule, motorcycle, réparation de biens personnels.	1	1
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	12	16
Total	4571	5 785

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API

Au deuxième trimestre 2021, il y a eu plus de création d'entreprises qu'au premier trimestre 2021, 5785 contre 4571 entreprise (1214 ; 26,55%). Cela s'explique par un climat économique propice au deuxième trimestre 2021 due au retour progressif des investisseurs après la démission du régime d'IBK à travers une diplomatie axée sur la relance de l'activité économique que le gouvernement du Mali sous l'impulsion des départements du commerce, de l'agriculture, et de l'emploi se sont assignés comme priorité. Ce retour des investisseurs a été un apport très significatif pour les branches d'activités telles que le commerce général et les services.

Au regard du tableau, les investisseurs semblent plus attirés vers les branches « commerce général » et « prestation de service » (tableau 4) qui occupent près de 90% des créations. En

effet, au cours du trimestre, sous revue neuf nouvelles entreprises sur dix ont été créées dans l'une ou l'autre de ces branches.

Un peu moins de la moitié des entreprises ont été créées dans la branche d'activités « commerce générale » pendant que plus d'un tiers se trouve au niveau des entreprises prestataires de services.

La branche fabrication occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 3,02% des entreprises créées.

2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail

2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :

Cette partie analyse les créations d'emplois et les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement. L'emploi est toute activité menée par une personne contre une rémunération en nature ou en espèces.

2.1.1 Les créations d'emplois

2.1.1.1 Selon le type d'emploi :

Le tableau 5 indique que plus d'emplois ont été créés au deuxième trimestre 2021 qu'au deuxième trimestre 2020. Les créations d'emplois, enregistrées par l'Observatoire Nationale de l'Emploi et de la Formation ont augmenté de 119,43% au deuxième trimestre 2021.

Cette augmentation ne concerne que les emplois publics, soit un taux de 100%.

Au total 14 755 emplois ont été créés par les secteurs public et privé au deuxième trimestre 2021, contre 6724 au deuxième trimestre 2020, avec une augmentation de 119,43% au deuxième trimestre 2021, parmi lesquels 6 248 sont du secteur privé, soit 42,34% du total des emplois créés.

Tableau 5: Récapitulatif des emplois créés aux deuxièmes trimestres 2020 et 2021

Emploi par secteur	2^{ème} trimestre 2020	2^{ème} trimestre 2021	Total
Emploi privé	6 724	6 248	12972
Emploi public		8 507	8507
Total	6 724	14 755	21479

Source : Rapports trimestriels de la Direction Nationale du Travail et de l'ONEF, 2^{ème} trimestres 2020 et 2021

2.11.2 Selon la branche d'activités

Du 1^{er} Avril au 30 Juin 2021, 24,5% des emplois créés par les entreprises du secteur privé et enregistrés à la Direction national du travail, sont de la branche d'activités « Service de soutien et de bureau ». Les entreprises qui évoluent dans la branche d'activités : « Activités de santé humaine et l'action sociale » viennent en deuxième position avec 1 050 emplois créés, soit 16,8% de l'ensemble.

Tableau 6: Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectif	%
Agriculture, sylviculture, pêche	88	1,4
Activités extractives	931	14,9
Activités de fabrication	395	6,3
Production et distribution d'électricité et de gaz	28	0,4
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	26	0,4
Construction	64	1,0
Commerce	272	4,4
Transports et entreposage	5	0,1
Hébergement et restauration	84	1,3
Information et Communication	29	0,5
Activités financières et d'assurance	141	2,3
Activités immobilières	2	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	83	1,3
Activités de services de soutien et de bureau	1 528	24,5
Activités d'administration publique	215	3,4
Enseignement	302	4,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1 050	16,8
Activités artistiques, sportives et récréatives	20	0,3
Autres activités de services N.C.A.	439	7,0
Activités spéciales des ménages	5	0,1
Activités des organisations extraterritoriales	541	8,7
Total	6 248	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2^{ème} trimestre 2021

2.1.1.3 Les pertes d'emplois

Tableau 7: Répartition des pertes d'emplois selon le motif d'Avril à Juin 2021

Régions	Motifs					
	Compression/ Fin activités	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon/ Démission	Motif économique	Décès et Maladies	Fautes lourdes/ Vol
Kayes	1	31	2	58	0	0
Koulikoro	0	9	0	2	0	0
Sikasso	17	39	9	68	1	5
Ségou	6	4	4	1	0	0
Mopti	0	4	0	18	0	0
Tombouctou	19	0	2	2	0	0
Gao	0	0	0	0	0	0
Kidal	0	0	1	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0
Taoudénit	0	0	0	0	0	0
Bamako	11	14	68	40	0	0
Total	54	101	86	189	1	5

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 2^{ème} trimestre 2021

Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont concerné, durant le 2^{ème} trimestre 2021, **436** travailleurs d'après les données de la Direction Nationale du Travail qui se présentent ainsi qu'il suit : **54** pour compression ou fin d'activités, **101** pour fautes professionnelles, mauvaise manière de servir ou manque de confiance, **86** pour abandon ou démission, **189** pour motif économique, **01** pour décès et maladies et **05** pour fautes lourdes et vols.

Tableau 8: Répartition des pertes d'emploi selon les motifs et par trimestre

Pertes d'emploi	1 ^{er} Trimestre 2021	2 ^{ème} Trimestre 2021
Compression/Fin activités	28	54
fautes Professionnelles	65	101
Abandon/Démission	24	86
Motif économiques	1002	189
Décès et Maladies	03	01
Fautes lourdes/Vols	06	05
Total	1 128	436

Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre 2021

Il ressort du Tableau 8 une diminution remarquable de 61,34% des demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement enregistrées par la DNT au deuxième trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2021. Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relative :

- A la compressions et ou fin d'activités au deuxième trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2021 avec une hausse de (26 ;92,85%); ce qui dénote une gestion complaisante et légère des finances de l'entreprise au deuxième trimestre 2021. De même les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement pour fautes professionnelles / Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance au deuxième trimestre 2021 ont connues aussi une hausse par rapport au premier trimestre 2021 (36;55,38%); due à une manque de confiance entre l'employé et l'employeur. Ainsi les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relatives aux Abandons de poste et ou démissions au deuxième trimestre 2021 ont connus une hausse par

rapport au premier trimestre 2021 (62 ; 258,33 %) ; qui s'explique par l'insuffisance du dialogue social fécond pour prévenir les conflits. Nous constatons une diminution drastique de pertes d'emplois pour motif économique au deuxième trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2021 (813 ; 81,13) due à la relance de l'activité économique à travers la maîtrise de la pandémie du Covid, sur le plan mondial avec le retour des investisseurs internationaux. De même on constate une diminution des pertes d'emplois pour des cas de décès et ou de maladies au deuxième trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2021 (2 ; 66,66%) ; due à la réduction des accidents de travail, a une couverture social Adéquate ; on remarque que les cas de fautes lourdes et ou Vols au deuxième trimestre 2021 ont connus une baisse légère par rapport au premier trimestre 2021 (1 ; 16,66%) ; ce qui explique le sérieux dans le travail des employés.

Au total, **436** emplois ont été perdus au cours du deuxième trimestre 2021 contre **1128** au premier trimestre 2021 ; avec une baisse drastique au deuxième trimestre 2021 de (692 ; 61,34%).

2.2. Les offres et les demandes d'emploi

Les offres et les demandes d'emplois sont enregistrées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Au cours du deuxième trimestre 2021, au total **798** demandes d'emplois ont été enregistrées contre **685** offres d'emplois et **510** placements. Cette fois ci les régions de Kayes, Mopti et Gao ont enregistré plus de placements d'emplois que d'offre. Avec respectivement, 200% ; 37% ; 50% des offres proposées par les entreprises. Cette prédominance de placements d'emplois par rapport à l'offre s'expliquerait par le fait que l'Etat a créé un environnement approprié d'investissement dans ses dites régions.

Les demandes d'emplois dans toutes les régions, faites par les particuliers dépassent de loin les offres d'emplois enregistrées. Excepté Koulikoro, Sikasso, Ségou et Tombouctou. On remarque que l'écart est très important, dans les régions de Bamako, K Kidal et Taoudéni. Ces localités sont des centres d'attraction des populations venant d'horizons différents du pays (25% de la population totale du pays vivent dans ces régions).

Tableau 9: Demandes d'emploi enregistré au cours du 1er trimestre 2021 par région selon le sexe

BUREAU	Sexe		Ensemble	%
	Homme	Femme		
Kayes	68	19	87	10,90
Koulikoro	4	8	12	1,50
Sikasso	84	23	107	13,41
Ségou	56	13	69	8,65
Mopti	50	32	82	10,28
Tombouctou	15	2	17	2,13
Gao	35	11	46	5,76
Kidal	15	11	26	3,26
Menaka	17	13	30	3,76
Taoudéni	16	23	39	4,89
Bamako	212	71	283	35,46
Total	572	226	798	100

Source : DPS/ANPE

Tableau 10: Offres d'emploi enregistré au cours du 1er trimestre 2021 par région

BUREAU	Effectifs	%
Kayes	5	0,73
Koulikoro	62	9,05
Sikasso	295	43,07
Ségou	98	14,31
Mopti	19	2,77
Tombouctou	22	3,21
Gao	20	2,92
Kidal	3	0,44
Menaka	17	2,48
Taoudénit	5	0,73
District de Bamako	139	20,29
Total	685	100

Tableau 11: Placements effectués au cours du 1er trimestre 2021 par région selon le sexe

BUREAU	Sexe				Ensemble	%
	Homme	%	Femme	%		
Kayes	12	80,00	3	20,00	15	2,94
Koulikoro	3	100,00	0	0,00	3	0,59
Sikasso	273	92,54	22	7,46	295	57,84
Ségou	75	98,68	1	1,32	76	14,90
Mopti	22	84,62	4	15,38	26	5,10
Tombouctou	12	85,71	2	14,29	14	2,75
Gao	27	90,00	3	10,00	30	5,88
Kidal	2	66,67	1	33,33	3	0,59
Menaka	6	50,00	6	50,00	12	2,35
Taoudénit	0	0	0	0	0	0
District de Bamako	33	91,67	3	8,33	36	7,06
Total	465	91,18	45	8,82	510	100

Source : DPS/ANPE

2.3. Le dialogue social :

Globalement, au cours du deuxième trimestre 2021 (tableau n° 12), il a été enregistré **309** litiges individuels parmi lesquels **204** (environ 66,01%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, **98** transmis au Tribunal du Travail et **07** litige en instance.

Au cours de la même période, il a été enregistré **228** litiges individuels à Bamako, parmi lesquels, **162** (environ **71,05 %**) ont été réglés en conciliation et **66** transmis au tribunal du travail. Bamako est suivi respectivement de Mopti et de Kayes où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à **22** dont **14** ; **18** et **03** réglés en conciliation.

Tableau 12: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	14	03	11	00
Koulikoro	17	00	17	00
Sikasso	03	03	00	00
Ségou	08	01	00	07
Mopti	22	18	04	00
Tombouctou	07	07	00	00
Gao	10	10	00	00
Kidal	00	00	00	00
Ménaka	00	00	00	00
Taoudénit	00	00	00	00
District de Bamako	228	162	66	00
Total	309	204	98	07

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 2^{ème} trimestre 2021

Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Tableau 13: Evolution des litiges individuels entre le 1er et le 2ème trimestre 2021

Litiges	1 ^{er} Trimestre 2021	2 ^{ème} Trimestre 2021
Nombre de Litiges Soumis	248	309
Nombre de Litiges Réglés en Conciliation	132	204
Nombres de Litiges transmis au Tribunal	81	98
Litiges en Instance	35	07

Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre 2021

A partir du tableau comparatif du premier trimestre 2021 et du deuxième trimestre 2021 concernant les litiges individuels, nous constatons une augmentation remarquable des litiges individuels au deuxième trimestre 2021.

Au total, 309 litiges ont été soumis aux Directions régionales du Travail au deuxième trimestre 2021 soit une hausse de **61 litiges**, avec un taux de (24,59%).